



Agence refuse de m'envoyer mon bail signé.

Par **locataire Lyon**, le **09/01/2012** à **18:12**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon agence qui refuse de m'envoyer à moi et cautionnaire, la copie du bail que j'ai signé. La raison qu'ils m'ont dit est la suivante: Quand j'ai signé le bail, ils ont vu sur l'acte de caution qu'il y avait un problème (car ils se sont eux-même contredit sur la durée du bail), donc tant qu'ils n'ont pas reçu cet acte modifié, ils n'envoient pas mon bail.

Ont-ils le droit? Qu'est ce qu'ils risquent? Qu'est ce que je risque?

Merci pour avoir prêter attention à mon sujet.